



Réduction des déficits : les familles trinquent

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement fait face à un très grave dérapage du déficit public. Le ministre des finances Michel Sapin a annoncé qu'aucun des objectifs prévus en juin ne seront atteints :

- La prévision de croissance pour 2014 est révisée à 0,4 % et celle de 2015 à 1 % contre 1,7 % prévu au printemps.
- La prévision d'inflation pour la France est révisée à - 0,5 % en 2014 et + 0,9 % en 2015.
- Le déficit public devrait se situer à 4,4 % du PIB (au lieu des 3,6 % prévus dans la loi de finance puis des 3,8 % prévus dans la loi de finances rectificative), contre 4,3 % en 2013.

Le manque à gagner pour les comptes publics s'élèverait à 2 milliards d'euros en 2015. Pour compenser ces 2 milliards d'économie qui ne seront pas réalisées, le gouvernement affirme vouloir exclure toute nouvelle hausse d'impôt. Ce qui signifie qu'il rognera sur les dépenses publiques.

Les familles une nouvelle fois pénalisées

Ce pourrait être une bonne nouvelle si on n'avait pas une idée des secteurs concernés. Ainsi, Michel Sapin a évoqué vouloir « *ralentir les dépenses de santé* », déjà fortement rognées. Plus inquiétant encore, on apprend que l'Etat exigerait 1,4 milliards d'euros d'économie de la Caisse nationale des allocations familiales. Cette demande remet directement en cause l'objectif de 100 000 places en crèche.

La branche famille est aussi menacée d'austérité budgétaire. Le gouvernement cherche à réaliser 800 millions d'euros d'économie dans ce secteur de la sécurité sociale. Le congé parental est dans la ligne de mire. La principale piste à l'étude serait d'aligner les droits liés à la naissance du deuxième enfant sur ceux du premier enfant : un congé à un an au lieu de trois ans maximum. Ce qui permettrait à la Sécurité sociale d'économiser entre 300 et 400 millions d'euros.

Cette économie s'ajoute aux 200 millions d'euros prévus par la loi sur l'égalité hommes-femmes de Najat Vallaud-Belkacem, celle qui prévoit de pénaliser les mères de famille si les pères ne prennent pas leur congé parental.

La prime de naissance risque également d'être sérieusement rabotée. Elle s'élève aujourd'hui à 923 euros, versée au septième mois de grossesse. Le plafond de revenus étant très élevé, elle est accordée à 85 % des naissances, pour une dépense annuelle de 650 millions d'euros. Plutôt que d'abaisser le plafond (47.000 euros par an pour un couple), l'idée serait de réduire fortement la prime à partir du deuxième enfant.

Des perspectives qui ne réjouissent guère Jean-Louis Deroussen, le président de la Caisse nationale d'allocations familiales : « *L'incidence de la baisse du quotient familial s'est déjà fait sentir sur la feuille d'impôt l'an dernier et se renforce cette l'année. Ça commence à faire beaucoup.* »

Le gouvernement manque décidément de cohérence. Alors qu'il souhaite faire face au vieillissement de la population française, il pénalise les familles et remet sérieusement en cause la politique nataliste de la France, déjà bien attaquée depuis le début de quinquennat. Les Français doivent encore affronter la mauvaise gestion des socialistes qui accélèrent le déclin de notre pays, incapables de réaliser les réformes structurelles nécessaires au redressement de notre économie.